Strasbourg.eu
eurométropole

Le Maire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 21 octobre 2019 à 15h00
en salle des Conseils du centre administratif

- - -

ORDRE DU JOUR

Affaires Générales

1	Décision modificative n°1 de la ville de Strasbourg.
2	Décision modificative n°1 de l'Œuvre Notre-Dame.
3	Créances à admettre en non-valeur.
4	Passation d'avenants et attribution de marchés.
5	Communication concernant la conclusion de marchés de travaux, fournitures et services.
6	Modification des dispositions relatives à la mise en œuvre du dispositif du budget participatif.
7	Soutien de la Ville de Strasbourg aux actions concourant à la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation inscrites au Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance et de la radicalisation de l'Eurométropole de Strasbourg.
8	Avis sur les emplois Ville.
9	Soutien de la Ville de Strasbourg aux établissements et associations cultuels.
10	Modification des statuts de la Congrégation « Congrégation des Diaconesses de Bethesda de Strasbourg ».
11	Désaffectation de la parcelle d'assise de l'église paroissiale de la Montagne Verte et cession pour la réalisation de logements.
12	Adhésion au Comité 21.
13	Rapports annuels 2018 sur : - le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement, - le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets.

14	Conclusion de marchés relatifs à l'acquisition de prestations de nettoyage et renouvellement de marchés de prestations de nettoyage des locaux dans des établissements scolaires.

Urbanisme, Aménagement, Logement, Transports

15	Projets sur l'espace public : - Programme 2020 : Paysage et Eclairage public. - Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux.
16	Projets sur l'espace public : - Programme 2020 : Transport, Voirie, Signalisation statique et dynamique, Ouvrages d'Art, Eau et Assainissement. - Lancement, poursuite des études et réalisation des travaux. - Avis du Conseil Municipal - Art. L 5211-57 du CGCT.
17	Régularisations foncières - Cession à l'Eurométropole de parcelles de voirie restées inscrites au Livre Foncier comme étant propriété de la ville de Strasbourg.
18	Secteur Neudorf : vente par la Ville au profit du groupement ALUN'HISSONS d'une emprise foncière sur-bâtie d'un immeuble d'habitation sis 19 rue de Lunéville pour la réalisation d'un projet d'habitat participatif.
19	Avis préalable Chevènement (article L.5211-57 du Code général des collectivités territoriales) à la vente par l'Eurométropole de Strasbourg au profit de la SPL Deux Rives de parcelles situées à Strasbourg (67100) Rives du Rhin constituant partie des ilôts Ri6 et Ri7 pour les besoins de la réalisation d'une opération d'aménagement.
20	Subvention à "Haies vives d'Alsace" pour l'entretien « Les Folies végétales du Muhlbach » dans le Parc naturel urbain Ill Bruche.

Economie Attractivité et Rayonnement

21	Attribution d'une subvention d'investissement pour Voies Navigables de France.
22	Attribution d'une subvention en soutien à des actions à vocation européenne et internationale.
23	Signature d'une convention de partenariat entre Strasbourg et Kagoshima.
24	Animations de fin d'année.
25	Attribution d'une subvention à la Compagnie Mistral Est.

Solidarité Education Enfance Santé

26	Délégations de service public des maisons de la petite enfance du Neuhof et de la Robertsau : choix des concessionnaires pour la période 2020 à 2025.
27	Aides financières aux écoles privées - Subventions d'investissement.
28	Attribution de subventions au titre de la petite enfance.
29	Subventions pour des projets éducatifs associatifs et en temps scolaires.
30	Subventions au profit d'associations strasbourgeoises dans le cadre du Contrat Local d'accompagnement à la scolarité pour l'année scolaire 2019-2020.

31	Conclusion d'accords-cadres et approbation d'une convention de groupement de commandes entre la ville de Strasbourg et le CCAS de Strasbourg sous la coordination de la ville de Strasbourg.
32	Convention de mise à disposition de données et d'analyse partagée entre la ville de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg, le Département du Bas-Rhin et la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin.
33	Attribution de subventions aux associations d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et de suivi de femmes.
34	Mise à disposition de locaux à titre gratuit à l'association SIAO 67 - immeuble 18 rue du 22 Novembre à Strasbourg.
35	Attribution de subventions au titre de la santé.
36	Adhésion de la Ville de Strasbourg au Groupement d'Intérêt Public « Maison Sport Santé de Strasbourg ».

Culture et Sport

37	Attribution de subventions à des associations culturelles.
38	Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public entre la ville de Strasbourg et l'association Le Maillon.

Interpellations

39	Interpellation de M. Andréa DIDELOT : Strasbourg et la Liberté d'expression.
40	Interpellation de M. Thierry ROOS : Port aux pétroles : la sécurité avant tout.

Roland RIES